

L'ACRAADDITION

ASSOCIATION DES COMMUNICATEURS ET RÉDACTEURS DE L'AGROALIMENTAIRE

PRINTEMPS 2008

N° 30

ACRA

Sommaire

1

Mot de la présidente

2

Avis de décès

Journée professionnelle

3

Déjeuner-causerie

4

Bonification des bourses au prix Moïse-Cossette

Atelier professionnel

5

Souper-causerie

6

www.lacra.net

Prix Moïse-Cossette

Prix Roger-Blais

7

Nouvelle Société de phytotechnologie

Nouveaux membres

8

Partenaires financiers

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Ça bouge à l'ACRA ?

Oui, ça bouge à l'ACRA et pourquoi ? Il y a d'abord le profond désir du conseil d'administration de bien remplir la mission de l'association, soit améliorer les compétences de ses membres et reconnaître l'excellence en communication, tout en favorisant des relations privilégiées. Pour y parvenir, nous comptons sur nos partenaires financiers qui, année après année, nous sont d'une grande fidélité. Ils nous encouragent à poursuivre et nous les remercions sincèrement. En retour, nous avons le plaisir de leur offrir la plus grande visibilité possible.

Il y a aussi l'aide de Patrimoine canadien qui nous donne un second souffle. De fait, depuis quelques années, le conseil d'administration travaille étroitement avec Ottawa pour bénéficier de son aide. Mentionnons que Patrimoine canadien a pour mission notamment de faire la promotion du contenu canadien dans les publications. Les deux principaux irritants auxquels nous avons fait face dans le passé sont l'exigence de la préparation des demandes et le temps de réponse. En conséquence, au moment de mettre l'activité en place, l'incertitude planait toujours quant au montant qui allait nous être attribué. Or, pour contrer le premier obstacle, nous avons imparti la préparation des demandes d'aide. Josée de Grandmont, qui possède une expertise en cette matière, a été nommée par le conseil pour assumer cette fonction.

Plusieurs avantages, autres que l'allègement du travail, découlent de cette initiative. D'une part, le fait qu'une seule personne soit responsable du dossier assure une uniformité et une constance pour



Photo : Pierre Cadoret

les nouvelles demandes. Un facteur apprécié par Patrimoine canadien et qui profite aux deux partis. D'autre part, lorsque le processus est bien rodé, les délais sont beaucoup plus courts.

C'est ainsi que l'ACRA a pu bonifier la journée professionnelle du Congrès annuel qui se tiendra les 19 et 20 septembre prochain. Une première cette année, le temps attribué aux conférences se prolongera jusqu'en après-midi. Et le comité vous a concocté tout un programme ! N'est-ce pas le premier élément de la mission de l'ACRA d'améliorer les compétences de ses membres ?

Un autre projet, et non le moindre, est sur la table à dessin. La mise en place d'un site Internet pour l'ACRA. Eh oui, les membres en rêvent depuis longtemps ! Une équipe s'y active et comme les travaux vont bon train, nous prévoyons qu'il sera en fonction à compter du mois d'août. Croyez-moi, le site sera de grande qualité !

En attendant de pouvoir vous brancher, je vous invite à lire les pages qui suivent pour connaître les dernières nouvelles de votre association.

Bonne lecture et au plaisir de vous voir en grand nombre au Congrès annuel, à Saint-Georges de Beauce.

Guylaine Gagnon
Présidente

AVIS DE DÉCÈS...

Roméo Lalande, membre honoraire



À Québec, le 30 mars 2008, à l'âge de 91 ans, est décédé M. Roméo Lalande, époux de feu Mme Georgette Godin. Dans les années 60, M. Roméo Lalande fut sous-ministre de la Colonisation et conseiller du ministre de l'Agriculture et de la Colonisation M. Alcide Courcy. Au cours de cette période nous avons assisté à plusieurs avancées de l'agriculture, notamment :

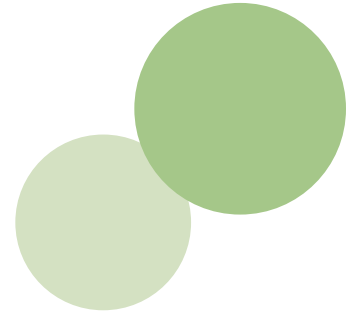
- l'élaboration de programmes susceptibles d'assurer une plus grande rentabilité de l'agriculture québécoise;
- la réorganisation de l'enseignement agronomique francophone au Québec;
- la création de l'enseignement technologique agricole au Québec;
- la modernisation des fermes laitières;
- le développement du crédit agricole à long et à court terme ainsi que la venue de crédit d'exploitation;
- la création d'une commission d'enquête sur l'agriculture québécoise;
- le début de la privatisation du contrôle laitier au Québec.

Source : http://www.oaq.qc.ca/agronomes_marque_histoire.pdf

Jacques Laliberté

De Longueuil, le 7 janvier 2008, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Jacques Laliberté, à la suite d'une lutte acharnée contre le cancer.

Jacques Laliberté fut chef de la rédaction de *La Terre de chez nous* au début des années 60 ainsi que secrétaire-trésorier de l'ACRA, entre 1960 et 1971.



JOURNÉE PROFESSIONNELLE Nouveau format et invités de marque pour la journée professionnelle du Congrès 2008

Le comité de la journée professionnelle, sous la gouverne de Marie-Josée Parent, a modifié le format de l'activité dans le but de toujours mieux répondre à la mission de l'ACRA qui est d'améliorer les compétences de ses membres. Voici le programme préliminaire, afin de vous mettre l'eau à la bouche...

Matinée :

L'éthique dans les communications

9 h Mot de bienvenue

9 h 10 Débat : Les trois grands pôles des communications

Le domaine des communications comporte trois grands pôles distincts qui entrent en jeu de façon différente : le journalisme, les relations publiques et le marketing. Il sera intéressant d'accueillir trois intervenants chevronnés dans chacun des secteurs qui pourront échanger et débattre sur la perception de leur métier et sur celle qu'ils ont du métier de leurs confrères et consœurs.

Dominique Payette, professeure en journalisme à l'Université Laval

Bernard Dagenais, professeur en relations publiques à l'Université Laval
Christian Désilets, professeur en publicité à l'Université Laval

10 h 40 Pause

11 h Le journalisme au sein d'une publication liée à une organisation

Conférencier : Alain Castonguay, ancien rédacteur en chef du journal *Le Monde forestier*

Le Monde forestier est un journal d'actualité forestière qui appartient à deux organisations du secteur : la Fédération québécoise des coopératives forestières et le Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec. Comment rester objectif lorsqu'on produit un journal ou un magazine *trade* ou lié à une organisation?

11 h 30 La rédaction en entreprise, les choix éditoriaux

Conférencier : Pierre Goulet, rédacteur en chef chez Desjardins

Le Mouvement Desjardins publie quatre magazines supervisés par deux rédacteurs en chef : un pour les membres, un pour les employés et les élus, un autre pour les entreprises et finalement un pour les entrepreneurs agricoles. Il sera intéressant de comprendre en quoi ces magazines servent la mission de Desjardins. Comment se prennent les choix éditoriaux? Comment Desjardins gère-t-il l'information reçue? Quel est l'avenir de ce genre de publications au Québec?

12 h 00 Dîner

13 h 30 Panel portant sur la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Québec

La mise en place d'une commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire montre à quel point l'agriculture québécoise est à un tournant de son histoire. Un panel sera composé de représentants de différentes organisations de la scène agricole et agroalimentaire qui discuteront de leur vision d'avenir. La présence de Claire Bolduc, agr., présidente de Solidarité Rurale, de Sidney Ribaux d'Équiterre et de Pierre Nadeau du Conseil des industriels laitiers du Québec est confirmée.

15 h 30 Fin de la journée professionnelle

DÉJEUNER-CAUSERIE

La distribution alimentaire au Québec : partenaire de l'agroalimentaire québécois

Par *Élise Amyot*

Le mercredi 5 décembre 2007, au salon Villeray de l'Hôtel Hilton Québec, l'Association des communicateurs et rédacteurs de l'agroalimentaire (ACRA) tenait son déjeuner-causerie annuel.

À cette occasion, la conférencière était Mme Manon Genest. Son exposé, qui avait pour thème *La distribution alimentaire au Québec : partenaire de l'agroalimentaire québécois*, a grandement captivé l'auditoire.

Titulaire d'un baccalauréat en communication organisationnelle et interpersonnelle de l'Université d'Ottawa, Mme Genest a fait le point sur la distribution alimentaire au Québec et traité des principaux enjeux relatifs à ce secteur. Son point de vue reflétait d'ailleurs celui du Conseil canadien des distributeurs en alimentation (CCDA) qui s'est exprimé devant la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (CAAAQ) au cours des audiences qui se sont déroulées à Montréal, le 5 septembre 2007. Elle a développé avec brio et beaucoup de justesse son sujet, étant vice-présidente aux affaires publiques et aux services aux membres pour le Conseil, section Québec.



Titulaire d'un baccalauréat en communication organisationnelle et interpersonnelle de l'Université d'Ottawa, Mme Genest s'est révélée une excellente conférencière en faisant le point sur la distribution alimentaire au Québec et en traitant des principaux enjeux auxquels fait face ce secteur.

Les 35 participants du petit déjeuner-causerie ont donc beaucoup estimé cette conférencière qui a fait preuve de dynamisme et de professionnalisme tout au long de sa présentation et dans ses interventions au cours de la période de questions qui clôturait l'activité.

Rappelons que Mme Genest est à l'œuvre dans la sphère publique depuis 1993 et, plus précisément, dans le secteur de l'agroalimentaire québécois depuis 2001. Elle a notamment occupé le poste de directrice du cabinet du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Depuis son entrée en fonction au CCDA en

2004, elle était également vice-présidente du conseil d'administration de l'organisme Aliments du Québec. Mme Genest a quitté le CCDA au mois de janvier 2008.

Cette année, grâce au commanditaire principal de l'Association, Les fromages Saputo, et à la collaboration de l'Ordre des agronomes du Québec, section Québec, le petit déjeuner-causerie de l'ACRA était offert au coût de 28 \$ pour les membres et de 35 \$ pour les non-membres. L'Association tient à remercier ses généreux commanditaires pour leur appui renouvelé.

Il convient aussi de saluer les efforts déployés par les membres du comité organisateur, soit Mme Élise Amyot, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), M. David Carter, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Mme Manon Paradis, du Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ), ainsi que M. Yvon Thérien, du *Bulletin des agriculteurs*.

Soulignons enfin qu'il est possible d'obtenir une version papier de la présentation de Mme Genest. Il suffit d'en faire la demande à la secrétaire de l'ACRA, Mme Martine Giguère, ou à Mme Élise Amyot.



De gauche à droite : Mmes Élise Amyot (MAPAQ), Guylaine Gagnon, présidente de l'ACRA (*Le Coopérateur agricole*), Manon Genest (CCDA), Annie Cossette, vice-présidente de l'ACRA (Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière), et Manon Paradis (CRAAQ).

BONIFICATION DES BOURSES DU PRIX MOÏSE-COSSETTE

3250 \$ supplémentaires ont été remis aux lauréats

Le conseil d'administration de l'ACRA a profité du déjeuner-causerie pour remettre des chèques additionnels aux lauréats du prix Moïse-Cossette 2007. La vice-présidente de l'ACRA, Mme Annie Cossette, a souligné l'appui accordé par Patrimoine canadien, qui a permis de bonifier ces bourses, avant de procéder à la remise de ces montants additionnels.

Dans la catégorie « Dossier technique », un chèque de 1250 \$, a été remis à M. Nicolas Mesly pour le dossier « La campagne suicidaire », publié dans le numéro de septembre 2006 du magazine *Le Coopérateur agricole*.

Dans la catégorie « Portrait d'individu ou d'entreprise », un chèque de 1000 \$ a été offert à Mme Guylaine Gagnon pour l'article « Père Poule », publié en octobre 2006 dans le magazine *Le Coopérateur agricole*.

Enfin, dans la catégorie « Texte d'opinion », un chèque de 1000 \$ a été remis à Mme France Groulx pour sa chronique publiée le 10 août 2006 dans *La Terre de chez nous*.

De gauche à droite, Mme Guylaine Gagnon, du magazine *Le Coopérateur agricole*, Mme France Groulx, de *La Terre de chez nous*, et M. Nicolas Mesly, du *Coopérateur agricole*.



ATELIER PROFESSIONNEL

Venez en classe pour une dictée!

Par Hélène Drapeau

L'après-midi dédié à l'Atelier professionnel annuel de l'ACRA a débuté par deux dictées, une simple et une plus complexe, données par Mme Ginette Legault, responsable du centre d'aide en français de l'ITA. Tout en faisant la correction, elle nous a fait part de différentes règles de grammaire et, particulièrement, de méthodologie concernant l'accord des participes passés.

De plus, elle nous a fait découvrir deux sites Internet des plus intéressants et à utiliser davantage dans notre travail. Le premier est celui du Centre collégial de développement de matériel didactique (CCDMD), trouvé au www.ccdmd.qc.ca, géré par le collège de Maisonneuve, qui produit des ressources informatisées et des documents imprimés conçus à l'intention du personnel enseignant et des élèves de l'ensemble du réseau collégial du Québec. Le deuxième site est celui de l'Office québécois de la langue française, à l'adresse www.oqlf.gouv.qc.ca, et plus particulièrement la section intitulée « Le Grand dictionnaire terminologique ».

Rappelons que Mme Legault est diplômée de l'Université de Montréal et de l'Université du Québec à Montréal. Elle a également une longue expérience de l'enseignement du français écrit au collégial et auprès des adultes. En 1996, elle publiait chez Guérin un recueil d'exercices titré *Maîtriser la grammaire*. De plus, en 2004, elle a reçu la mention d'honneur lors du colloque de l'Association québécoise de pédagogie collégiale pour l'excellence et le professionnalisme de son travail à l'ITA.



Ce sont 20 personnes qui se sont présentées en classe le 15 mai dernier pour assister à l'atelier professionnel tenu à l'ITA, campus de Saint-Hyacinthe.

De nouveau, l'activité a été offerte grâce à la collaboration spéciale de l'Ordre des agronomes du Québec, section de Saint-Hyacinthe. Hélène Drapeau, responsable de l'organisation de l'atelier, remercie tous les membres qui se sont déplacés pour la formation et spécialement son collaborateur, Léon Guertin. Un dernier merci à l'ITA de Saint-Hyacinthe pour le prêt de locaux.



Mme Ginette Legault, professeur de français à l'ITA, reçoit un cadeau de remerciement de la part de l'organisatrice de l'activité et membre du conseil d'administration de l'ACRA, Mme Hélène Drapeau.

SOUPER-CAUSERIE

Bernard Landry nous cause de souveraineté... alimentaire

Par Richelle Fortin, texte et photos gracieuseté de la TCN

C'est un homme visiblement attaché au monde agricole qui s'est adressé à l'assemblée record de plus de 80 personnes, le 19 mars dernier, lors du souper-causerie annuel de l'ACRA. Pour la première fois cette année l'événement se tenait à l'Hôtel Holiday Inn de Longueuil et la formule du cocktail dînatoire fut retenue par le comité organisateur.

L'ex-premier ministre Bernard Landry a transmis à son auditoire captif ce qu'il « croit être la vérité pour l'agroalimentaire québécois ». Dans son allocution, M. Landry aura principalement critiqué les principes centraux de la souveraineté alimentaire. « Dans la dénomination, c'est une erreur. Pour le reste, il y a du bon et du moins bon », a-t-il d'entrée de jeu commenté.

Il avouera cependant que la complexité du sujet lui aura demandé une réflexion approfondie et une prise de notes, ce qu'il fait rarement. L'analyse critique présentée à son audience est fortement ancrée dans la science économique à la base de la mondialisation. Pour lui, il est clair que l'économie de marché est la meilleure façon de créer de la richesse et de stimuler l'amélioration, l'avancement, l'innovation. Depuis les premiers pas d'intégration économique réalisés par les premiers acteurs après la Seconde Guerre mondiale, tous les pays l'ont désormais constaté.

Il comprend cependant l'extrême prudence des agriculteurs, qui, après des siècles à produire pour leurs concitoyens, sont maintenant engagés dans cette mondialisation. Les institutions internationales, seules organisations capables de réguler la liberté de commerce et d'éviter les abus, ont reconnu les particularités du secteur agricole et évité, jusqu'à récemment, de régler le commerce de ce secteur. C'est selon lui à l'avantage des agriculteurs que l'Organisation mondiale du commerce s'y est engagée, puisque d'après lui, le protectionnisme finit toujours par faire souffrir les producteurs. « Quand on ne les met pas au défi [les agriculteurs], ils n'avancent pas et deviennent paresseux », affirme-t-il.

C'est en s'appuyant sur ces bases qu'il analyse et critique les propositions à l'égard du concept de la souveraineté alimentaire. Aux dires de M. Landry, toutes les propositions entravant la liberté de commerce et qui finissent par faire payer



Photo : Marc-Alain Soucy, La Terre de chez nous

L'ex-premier ministre M. Bernard Landry comprend l'extrême prudence des agriculteurs.

plus cher les consommateurs sont à éviter. Exit, donc, l'extension de la gestion de l'offre à d'autres secteurs de production. Exit également la réglementation sur des superficies à réserver aux produits régionaux sur les tablettes des supermarchés. Par contre, il est totalement en accord avec les contrôles relatifs aux normes d'hygiène et d'environnement.

Il est aussi critique relativement aux campagnes de promotion d'achat chez nous. « Ça n'a jamais marché », dit-il. Il faut plutôt travailler à l'innovation, à être audacieux dans le développement de produits de niche visant à mieux répondre aux besoins des consommateurs. Sur ce point, il considère très juste l'analyse réalisée par la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire,

laquelle encourage de mettre l'accent sur les produits distinctifs. Plus globalement, il salue le travail accompli par les commissaires, mais avoue par le fait même avoir un faible pour le président, Jean Pronovost, un ancien haut fonctionnaire ayant œuvré sous sa gouverne. « C'est très audacieux. Ils ont dit les choses qu'il fallait dire, même au risque de se faire des ennemis », a-t-il commenté. Questionné sur des éléments plus précis, il n'a visiblement pas souhaité entrer dans le débat.

Cette soirée animée par un conférencier de marque fut un succès que les organisateurs et membres du conseil d'administration travaillent à reproduire lors des futures activités de l'ACRA. Un ex-premier ministre en 2008, un premier ministre en 2009?



M. Landry encadré de Mmes Colette Lebel, animatrice de la soirée, à gauche et Annie Cossette, vice-présidente de l'ACRA, à droite.

Photo : Marc-Alain Soucy, La Terre de chez nous



SITE INTERNET

www.lacra.net

L'ACRA a procédé à l'embauche de Mme Josée de Grandmont pour coordonner la mise en place de son propre site Web. En effet, afin de mieux servir ses membres, d'élargir sa clientèle et son influence sur le milieu, l'ACRA bénéficie d'une subvention de Patrimoine canadien pour créer un site à son image. C'est ainsi que Mme de Grandmont en assure, depuis avril dernier, la coordination en faisant le suivi auprès du consultant en programmation, du concepteur graphique et du conseil d'administration de l'ACRA. Le site Web portera le nom de domaine www.lacra.net et un aperçu sera disponible sous peu. Restez en ligne!

PRIX MOÏSE-COSSETTE

Une pluie de prix au Gala annuel : serez-vous mouillés ?

Ne tardez plus : faites l'inventaire des œuvres que vous avez produites et qui ont été diffusées entre le 1^{er} juin 2007 et le 31 mai 2008 et soumettez vos grands crus dans une des quatre catégories suivantes :

- ✓ Dossiers ou articles (texte de nature technique, agricole ou agroalimentaire)
- ✓ Portrait d'individus ou d'entreprises (reportage de ferme et autres)
- ✓ Textes d'opinion (éditorial, billet, etc.)
- ✓ Production électronique (émission de radio, télé, document audio-visuel, etc.)

La proclamation des finalistes et des lauréats des prix Moïse-Cossette aura lieu, comme le veut la tradition, lors du banquet tenu au Congrès annuel de l'ACRA, en septembre prochain.

Passez à l'action dès maintenant : inscrivez vos œuvres et faites fructifier votre talent !

Envoyez vos documents en quatre exemplaires avec le formulaire d'inscription et un chèque libellé à l'ordre de l'ACRA à l'attention de :

Jury prix Moïse-Cossette 2008

Josée de Grandmont, agr.
2290, avenue de Montreuil
Montréal (Québec) H3M 1X3

Date limite d'inscription : 10 août 2008

Les coprésidents du jury des prix Moïse-Cossette 2008

- Josée de Grandmont, agr.
- Georges O'Shaughnessy, agr.

* Les bourses offertes par l'ACRA sont de 600 \$ pour chaque catégorie : à la bourse de 600 \$ pourra s'ajouter une bourse offerte par Patrimoine canadien, dont le montant pourra atteindre 1200 \$ (sujet à confirmation), portant le total de la bourse à 1800 \$. Il est à noter toutefois que la catégorie Production électronique n'est pas admissible à la bourse additionnelle de 1200 \$, car l'aide financière de Patrimoine canadien est accordée en vertu du Fonds d'aide à l'industrie des magazines et des périodiques.

PRIX ROGER-BLAIS

Vos publications méritent d'être honorées

Le prix Roger-Blais récompense les travaux réalisés dans le cadre de communications d'entreprise dans le secteur agroalimentaire, notamment la publicité et les relations publiques. Citons comme exemple une campagne publicitaire, un dossier de presse, un dépliant promotionnel, une publication soulignant l'anniversaire d'une organisation ou encore un rapport annuel. Ce prix s'accompagne d'un magnifique trophée représentant une plume apposée sur une gerbe de blé. Il est donc temps de réfléchir aux bons coups que vous avez faits entre le 1^{er} juin 2007 et le 31 mai 2008.

Date limite d'inscription : 10 août 2008

Pour être admissible, chaque document devra être accompagné des frais d'inscription de 45 \$, taxes incluses (chèque à l'ordre de l'ACRA). Trois exemplaires du document ainsi que le formulaire d'inscription devront parvenir à la présidente du jury au plus tard le 10 août 2008. Prière d'envoyer les œuvres à l'adresse suivante :

Jury prix Roger-Blais 2008

Chantal Paul
24, croissant Kilroy
Gatineau (Québec) J9J 3T2

Bonne chance à tous!

NOUVELLE SOCIÉTÉ DE PHYTOTECHNOLOGIE

Le 3 juin dernier, au Jardin botanique de Montréal, se tenait le tout premier Colloque de la Société québécoise de phytotechnologie. Les toits verts, murs végétaux, bandes végétalisées, piscines biologiques, marais filtrants et autres phytotechnologies connaissent un essor grandissant au Québec depuis quelques années. Ce colloque avait pour principal objectif de faire le point sur ces formes d'utilisation de végétaux supérieurs comme solution de rechange aux technologies traditionnelles aux fins d'amélioration de la qualité environnementale. Ce fut aussi l'occasion de lancer la nouvelle Société québécoise de phytotechnologie qui permettra une meilleure intégration des différentes forces au Québec dans ce domaine. Pour de plus amples informations, écrivez à : phyto@irbv.umontreal.ca

Vous déménagez ? Vous changez d'emploi ?

N'oubliez pas de nous faire parvenir vos nouvelles coordonnées !

Secrétariat
1670, Grande Ligne
Saint-Alexandre (Québec) J0J 1S0
Téléphone : 514 444-8458
Télécopieur : 450 334-0505
Courriel : acra@videotron.qc.ca

MEMBRES RÉCEMMENT ADMIS

BERGERON, Annie Conseillère aux communications	Agropur coopérative
BOURSIQUOT, Julie Conseillère principale	Agropur coopérative
BRODEUR, Jean Vice-président communications et relations publiques	Agropur coopérative
CHICOINE, Cynthia Stagiaire en communication	CIAQ
DOYON, Maurice Professeur	Université Laval
FORTIN, Richelle Journaliste	<i>La Terre de chez nous</i>
LAGACÉ, Mélanie Conseillère aux communications	UPA
MESSIER, Éliane Secrétaire-révisure	<i>Le Coopérateur agricole</i>
POULIN, Marie-Claude Responsable de la couverture régionale et édimestre	<i>La Terre de chez nous</i>

Recrutement

Vous connaissez des personnes dont L'Association des communicateurs et rédacteurs de l'agroalimentaire pourrait intéresser ou dont la participation constituerait un atout pour les membres de l'ACRA ? Communiquez avec le secrétariat ou avec un membre du conseil d'administration pour obtenir toute la documentation pertinente en format électronique.

L'ACRA s'adresse à toutes les personnes qui désirent élargir leur réseau de contacts et *partager leurs compétences en communications agroalimentaires*, et ce, dans une ambiance décontractée.

Merci à nos généreux partenaires financiers

Ils sont listés ici par ordre alphabétique.

- **Agribrands Purina Canada inc.**
- **Agropur coopérative**
- **Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière**
- **Banque Laurentienne**
- **Banque Nationale du Canada, Secteur agricole et agroalimentaire**
- **Le Bulletin des agriculteurs**
- **Campus Macdonald, Université McGill**
- **Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ)**
- **Cintech agroalimentaire**
- **Conseil des industriels laitiers du Québec**
- **La Coop fédérée**
- **Le Coopérateur agricole**
- **Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, Université Laval**
- **Fédération des producteurs de porcs du Québec**
- **Holstein Québec**
- **Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation**
- **Mouvement des caisses Desjardins**
- **Ordre des agronomes du Québec**
- **Pioneer Hi-Bred Limitée**
- **Le Producteur de lait québécois**
- **Salon de l'Agriculture**
- **Saputo**
- **Shur-Gain**
- **La Terre de chez nous**
- **L'Union des producteurs agricoles**

L'ACRA remercie sincèrement les personnes suivantes pour leur collaboration à la réalisation de ce 30^e numéro de *L'Acradition* :

Textes et photos

Élise Amyot, Hélène Drapeau, Josée de Grandmont, Martine Giguère, Guylaine Gagnon, Emmanuelle Arès, Pierre Cadoret, Marc-Alain Soucy, Richelle Fortin, Marie-Josée Parent, Chantal Paul

Édition, production, révision-correction et montage

Emmanuelle Arès, Martine Giguère, Éliane Messier et Charles Campbell

Comité de l'Acradition

Emmanuelle Arès et Colette Lebel

Merci à tous et toutes de contribuer à l'épanouissement de l'ACRA !

Association des communicateurs et rédacteurs de l'agroalimentaire du Québec (ACRA)

Secrétariat : 1670, Grande Ligne, Saint-Alexandre (Québec) J0J 1S0
Téléphone : 514 444-8458 • Télécopieur : 450 334-0505
Courriel : acra@videotron.qc.ca